

La Compagnie du Mississippi, première multinationale, premier krach financier

Le 17 juillet 1720, l'une des premières bulles spéculatives de l'histoire éclate avec la faillite de la Compagnie du Mississippi, dévolue au commerce avec les colonies françaises mais dont les comptes avaient servi à refinancer la dette de l'Etat.

L'histoire de l'une des plus anciennes sociétés de la Bourse de Paris, et la plus tristement célèbre, démontre déjà l'intérêt marqué des investisseurs pour le développement à l'international. A la création de la Compagnie du Mississippi, en 1684, la Bourse n'est qu'un rassemblement de négociants de la rue de Quincampoix, à Paris. La société ambitionne d'établir une colonie française à l'embouchure du Mississippi. L'aventure n'aboutira pas, mais les promesses liées à l'exploitation commerciale des ressources de la Louisiane française réussissent à convaincre des dizaines d'investisseurs.

L'homme d'affaires écossais John Law (1671-1729), qui deviendra contrôleur des finances de Louis XV en janvier 1720, en prend le contrôle en 1717 et se voit attribuer le monopole du commerce avec les colonies françaises d'Amérique du Nord et des Indes orientales pour vingt-cinq ans, assorti d'un généreux prêt royal. Il rachète bientôt la Compagnies des Indes orientales, la Compagnie de Chine et d'autres sociétés commerciales. La promesse de ce commerce lucratif affole les cercles financiers au point d'entraîner l'une des toutes premières bulles spéculatives au monde.

La première est intervenue quelques décennies plus tôt aux Pays-Bas. Le pays a connu un engouement pour les bulbes de tulipes tel que le prix d'un seul s'est envolé jusqu'à atteindre, en 1637, l'équivalent de dix à quinze ans de salaire d'un artisan qualifié, avant de s'effondrer.

Des billets contre de l'or

Quand il pose ses valises à Paris, John Law a derrière lui un passé sulfureux. L'Ecossais a quitté le Royaume-Uni condamné pour le meurtre d'un rival amoureux lors d'un duel. Il s'est d'abord installé à Amsterdam, où il découvre la Bourse, la première au monde, créée en 1604 pour financer la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. Il passe ensuite par Venise, où se développent les billets remplaçant la monnaie.

John Law veut en importer l'usage mais se heurte au scepticisme de Louis XIV. A la mort du souverain, l'Etat est en faillite. John Law est appelé par le Régent, le duc Philippe d'Orléans (1674-1723). Il rassemble ses compagnies orientales en une entité et crée la Banque générale, qui deviendra la Banque royale, institution privée qui sera la première à émettre des billets contre de l'or.

C'est devant son siège, rue Vivienne, à Paris, que les petits actionnaires de la Compagnie du Mississippi se rassemblent, le 17 juillet 1720, paniqués par la faillite de la société qui a utilisé ses comptes pour refinancer la dette de l'Etat. Une bousculade, devant les guichets, provoque la mort d'une quinzaine de personnes.

C'est la fin du « système » de Law et de la première expérience de papier-monnaie en France. Edgar Faure (1908-1988), ministre sous Charles de Gaulle et Georges Pompidou, relate cet épisode dans *La Banqueroute de Law* (17 juillet 1720) (Gallimard, « Trente journées qui ont fait la France », no 15), paru en 1977. Il qualifie John Law d'inventeur du système monétaire et de ministre « le plus original de l'histoire de France ». Les théories de Law sont encore enseignées dans les cours d'histoire de l'économie.

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)